

HISTOIRE ARCHEOLOGIE SPADOISES

MUSEE DE LA VILLE D'EAUX - VILLA ROYALE MARIE-HENRIETTE

asbl
Avenue Reine Astrid, 77b
4900 Spa

L'asbl *Histoire et Archéologie spadoises* assure la gestion des Musées de la Ville d'eaux.

Les Musées de la Ville d'eaux sont accessibles de 14 à 18 h, tous les jours de début mars à la mi-novembre.

Ouverture pour les groupes sur demande préalable

Le prix d'entrée est de 3 € pour les personnes individuelles, 2 € pour les groupes, et 1€ pour les enfants.

Les membres de l'asbl, leur conjoint et leurs enfants de moins de 15 ans ont la gratuité.

La revue *Histoire et Archéologie spadoises* est un trimestriel qui paraît en mars, juin, septembre et décembre.

La cotisation annuelle est de 15 € (n° de compte: BE24 3480 1090 9938 -BIC: BBRUBEBB). Les anciens numéros sont disponibles au prix de 3,75 € au comptoir du musée ou au prix de 5 € par envoi postal.

! A vos agendas 2012 !

Les Journées du Patrimoine

Samedi 8 et dimanche 9 septembre

Thème : « Grands figures en Wallonie ».

Illustration de couverture

Affiche de Henry Fournier pour le concours de Miss Univers de 1932 (coll. Musée de la Ville d'eaux).

Juin 2012
38^{ème} année

Éditeur responsable: Mme Juliette Collard
57 Boulevard Renier

4900 Spa – Tél.: 087/77.33.56

Tirage trimestriel du bulletin: 500 exemplaires.

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Avec le soutien de la Communauté Française.



Le kiosque du square de la rue Neuve
(Coll. Privée)

BULLETIN N° 150 Sommaire

- Les modes et Spa (Discours)**
par J. Toussaint et M-C Schils 50
- Les jeux de Spa au XIX^e siècle**
2. Les jeux sous Léopold II
par Alex Doms 55
- Le Fonds du Chastel, mémoire visuelle du passé ?**
Le Jardin des Roses
par Marcelle Laupies 68
- Courte anthologie médisante de Spa, de sa cure**
et de ses eaux, aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles
par Jean Toussaint 78
- Animation Marmaille & Co** 96



Les modes et Spa :

L'art, l'habillement, la littérature, les sports et les sciences

Discours prononcés lors du vernissage de l'exposition

Monsieur le Bourgmestre,

Messieurs les Echevins,

Merci à tous une fois encore de votre présence ce samedi pour inaugurer notre exposition d'été consacrée à la mode à Spa au sens le plus large, l'habillement, bien sûr, mais aussi bien d'autres domaines, les arts, les sciences, les sports, où notre petite ville a été à l'avant-garde au cours des siècles. Notre conservatrice, principale organisatrice de l'exposition, va tout à l'heure vous en dire davantage.

Avant de lui céder la parole, permettez-moi, une fois de plus, de m'associer à ses remerciements envers tous ceux qui l'ont aidée dans son travail, essentiellement des bénévoles, si l'on excepte sa collaboratrice Annick Jean.

Comme je l'ai dit il y a quinze jours, lors de notre assemblée générale, la somme cumulée du travail effectué par nos bénévoles tout au long de l'année, membres ou non de notre conseil d'administration, équivaut à plus de deux temps pleins, plus de 80.000 €, s'ils avaient dû être payés par la caisse communale, quatre fois la subvention que nous alloue annuellement la Communauté française devenue Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un merci enfin à Monsieur le juge Demarteau, qui a bien voulu nous prêter pour la circonstance la salle de la Justice de Paix.

Un dernier point, peut-être le plus important sinon le plus grave !

Vous avez pu constater que les membres de notre conseil d'administration ont, sur la suggestion de notre conservatrice, chacun coiffé pour l'occasion un couvre-chef d'époque, à l'exception d'une mauvaise tête, la mienne, qui a refusé catégoriquement de porter un quelconque chapeau. C'était un premier mouvement. Mais, comme dirait mon épouse, avec moi il vaut mieux attendre le second, il est moins mauvais.

Cependant, pour ne pas déchoir, j'ai bien été obligé de paraphraser Magritte, qui du paradis des artistes, je l'espère, me pardonnera mon plagiat.

[A ce moment, notre président se coiffe d'un chapeau triangulaire en papier portant en dessous de la célèbre pipe de Magritte la mention « Ceci n'est pas un chapeau »]

Jean Toussaint,
Président



*Les membres du conseil d'administration
et les membres du personnel des Musées de la Ville d'eaux*

Mesdames et Messieurs,

La mode ! Voilà un thème avenant et qui semble aller de soi. Et pourtant, ce n'est pas si simple. Comme souvent lorsqu'il s'agit d'évidences, les limites de ce concept sont floues. Et d'abord qu'est-ce qu'une mode ? D'après le *Petit Robert*, il s'agit, je cite, « d'un goût collectif, d'une manière de vivre qui paraît de bon ton à un moment donné dans une société déterminée ». Quand je vous disais que ce n'est pas limpide.

Le choix du pluriel n'a pas arrangé les choses. LES modes et Spa ! Bigre, quel challenge.

Oserais-je vous dire, que nous en avons bavé des ronds de chapeaux, si vous me passez l'expression ! En effet, impossible de présenter une exposition sur la mode sans exposer des vêtements. Or la collection de textiles du Musée de la Ville d'eaux n'est pas très fournie. Nous avons donc cherché à emprunter des costumes anciens. Un premier essai auprès du Musée de la Dentelle de Bruxelles, avec lequel nous avons déjà collaboré pour notre exposition consacrée à la reine Marie-Henriette, n'a pas abouti. Pas plus que notre demande auprès du Musée de la Mode à Hasselt. Les conditions d'exposition étaient tellement strictes que nous avons renoncé aux vêtements anciens.

Il nous a fallu alors retrousser nos manches et redoubler d'efforts.

De fil en aiguille, nous avons fini par obtenir la collaboration de l'Opéra Royal de Wallonie, et j'ai eu la chance de rencontrer Marylène Delrez, la costumière qui veille jalousement sur l'extraordinaire réserve de 25000 costumes. Si vous me permettez une comparaison locale, c'est un peu la quincaillerie Henrard, version frou-frou. Aussi, sélectionner quelques tenues emblématiques dans cette caverne d'Ali baba, ce fut une autre paire de manches. Conseillés par Madame Delrez, nous avons finalement opté pour 4 opéras : « La Gioconda », « Les Noces de Figaro », « La Dame du Lac » et « Les 3 valse ». Ils sont du plus bel effet et viennent en contrepoint des documents graphiques.

Les tenues du 20^e siècle nous ont toutes été offertes il y a quelques années par Madame Pouplier, fort attachée à notre musée. Elle est malheureusement décédée il y a quelques semaines, et c'est avec émotion que j'ai sélectionné ces pièces sachant qu'elle n'aurait pas la joie de les voir figurer ici.



*Toutes les photographies ont été prises
par Nina Lelotte et Romain Charlier.
Coll. Musée de la Ville d'eaux*

Vous l'aurez compris, l'habillement constitue le fil rouge de cette exposition. Un fil chronologique étoffé par les autres sous-thèmes que sont l'art, la littérature, les sciences et les sports. Nous avons dû opérer une sélection, et qui dit sélection dit sacrifice, nos 3 salles étant bien trop petites pour permettre de parler des innombrables sujets en vogue dans une ville elle-même à la mode pendant deux demi-siècles. Il y aura des déceptions, ça ne fait pas un pli.

Mais il y a également de très bonnes surprises ! Les expositions temporaires nous permettent, au fil des ans, de prendre conscience de la diversité et de l'ampleur des collections de notre institution. Il y a quelques années feu Mademoiselle Hanlet avait confié à Madame Ramaekers une série d'éventails que nous n'avions pas encore eu l'occasion de présenter au public. Voilà qui sera chose faite. Je pense que vous apprécierez également la collection de sacs à main et de minaudières prêtée par Evelyne Dufrasne. Vous voyez, il y en a pour tous les goûts.

Comme vous avez pu le constater, les membres du conseil d'administration de l'ASBL se sont mis sur leur 31. Ne trouvez vous pas que cela nous va comme un gant ? J'en profite pour remercier Mme et M. Coune, propriétaires de la Chapellerie de Spa, qui nous ont très aimablement fourni certains couvre-chefs. Je tiens à vous signaler, et c'est dans le droit fil de notre thématique, que ce magasin est l'une des deux seules chapelleries de Wallonie.

Au vu de l'exposition, vous comprendrez qu'il nous a fallu, une fois de plus, mobiliser de nombreuses bonnes volontés, et, par bonheur, elles sont de plus en plus nombreuses. Je saluerai donc les compétences d'Adelin, notre scénographe, celles de la tribu Charlier, Patrick, Romain et Florent, puis celles de James, Jean, Marc, Christophe, Evelyne, Annick, Marcelle et Coline. A vous tous, chapeau bas, car cette réussite est la vôtre.

Je voudrais revenir sur la collaboration de l'Opéra Royal de Wallonie et remercier son directeur, M. Mazzonis di Pralafra ainsi que sa collaboratrice, Madame Delrez. Merci aussi à Paul Jehin et aux quelques personnes de l'équipe du Musée de la Lessive qui m'ont aidée. Elles se reconnaîtront.

Pour terminer, je vais vous demander d'être particulièrement attentifs aux collections présentées. En effet, l'espace disponible dans les salles est fort restreint cette année et beaucoup d'objets, à commencer par les costumes, sont à portée de main... et de pieds. Soyez donc prudents lorsque vous vous déplacerez d'autant que vous êtes nombreux à avoir eu la gentillesse de venir aujourd'hui.

Et, maintenant, avant que vous n'en n'ayez ras la casquette, je vous propose d'aller nous en jeter un derrière la cravate !

Marie-Christine Schils
Conservatrice

Les jeux de Spa au XIX^e siècle

2. Les jeux sous Léopold II



Extrait d'un dépliant publicitaire (Coll. privée)

Le vote de la loi de 1871 avait donné satisfaction à une grande partie des adversaires des jeux. Selon ces derniers, les législateurs avaient rendu Spa à sa véritable vocation: l'hydrothérapie. En témoigne le docteur Lucien Laussedat dans l'*Encyclopédie PATRIA BELGICA* d'Eugène Van Bommel.¹ Dans le chapitre XXIV "Villes d'eaux et hydrologie médicale", il affirme que Spa est "la station qui occupe le premier rang en Belgique" et consacre à ses eaux 10 pages sur 34. Après l'expression de sa satisfaction, le docteur passe à la dénonciation de "cette sorte de monde interlope [celui des joueurs] qui a joué le principal rôle à Spa jusqu'à nos jours". Il se félicite de la décision prise: "Combien ne doit-on pas applaudir à la suppression, bien que tardive, d'une des causes qui appelaient et alimentaient cette tourbe malsaine ? Spa, rendu enfin à ses destinées propres, rentre en libre possession des dons précieux dont la

¹ *Encyclopédie nationale exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique*, 1^{ère} partie: Belgique physique, Bruxelles, 1877.

nature a été prodigue envers lui; Spa, redevenu une véritable ville d'eaux, purgée de toutes les souillures morales qui la flétrissaient, offre aujourd'hui un accès tranquille, un séjour plein de charmes et de ressources d'un prix inestimable pour réparer les désordres de la santé [...] La valeur de cette station, au point de vue médical et hygiénique, est incontestée. Quant à l'autre genre de célébrité que lui avait faite un certain monde et qui doit nécessairement disparaître, les médecins et les malades n'auront certes pas à la regretter"².

Albin Body dénonçait dans la réorientation nécessaire de Spa le danger de prendre des mesures préjudiciables à certaines habitudes propres à la ville d'eaux:

“L'abolition du privilège des jeux créa, pour Spa, une ère nouvelle.

L'année 1872 fut, aussi bien pour les habitants que pour les étrangers qui avaient connu notre petite ville, comme la fin d'un règne essentiellement glorieux, brillant, inoubliable. Il fallait substituer un régime nouveau à celui qui venait de disparaître. De là, de grandes préoccupations chez ceux qui avaient pour mission de “réorganiser la ville d'eau sur un nouveau pied”. Chacun apporta ses idées; on cherchait. Il y eut une fièvre d'innovations, mais toutes ne furent pas heureuses, cela va sans dire.

Deux d'entre elles, surtout, provoquèrent des protestations. Il s'agissait du changement apporté à la dénomination du principal établissement des réunions, *La Redoute*, [par *Kursaal* ou *Kurhaus*, ou *Casino*] et des modifications introduites dans le nom et le mode de publication de notre vieille *Liste des Etrangers* [devenu *La Saison*].”³

Mais surtout d'aucuns estimaient que la loi de 1871 n'était qu'une demi-mesure et qu'il y avait lieu de requérir la suppression de toute forme de jeux d'argent. Des cercles de jeux avaient été créés non seulement à Spa et à Ostende mais aussi à Blankenberghe, Bruges, Uccle, Liège, Chaudfontaine, Namur, Dinant, Rochefort, Mons, Thuin, Erquelines : treize casinos, c'était beaucoup!⁴ “En date du 30 avril 1884, à Spa, l'administration libérale de M. Henri Peltzer avait cédé l'exploitation de toutes ses installations pour un terme de 23 ans à M. Girondeau. Sous l'administration cléricale de M. Lezaack, le 18 novembre 1885, M. Girondeau passe son contrat à M. le comte de Lannoy, auquel succède bientôt M. Dhainaut”⁵. Ce dernier sera l'objet de nombreuses critiques comme on le verra bientôt.

² *Idem*, p. 630et 636.

³ Albin BODY, *Les Miettes de notre Histoire*, in *Spa - Histoire et Bibliographie*, tome II, Bruxelles, 1981, p. 187-191.

⁴ Albert RENARD, *La vérité à propos de la suppression des jeux en Belgique (1902) - Page d'histoire spadoise*, Spa, La Gazette de Spa et de l'arrondissement de Verviers, Jean DEMARET, éditeur, Place Royale et rue de Barisart, 1907, p.3.

⁵ *Idem*, p. 6.

Or certains parlementaires avaient entrepris une campagne suivie du dépôt d'une proposition de loi en vue de l'interdiction de tous les jeux de hasard, jusqu'aux paris sur les courses de chevaux. Lors de la discussion de cette loi par les Chambres législatives, un autre groupe de parlementaires, tant à la Chambre qu'au Sénat, a tenté d'obtenir, par voie d'amendement, dérogation à la loi en faveur des villes de Spa et d'Ostende. Les solliciteurs faisaient valoir, parmi d'autres arguments, que ces villes étaient engagées dans de coûteux travaux somptuaires et qu'il serait injuste de tarir une source de revenus importants sur lesquels elles avaient tenu compte pour faire face aux frais des travaux en cours. Le Parlement refusera de les suivre dans pareille voie.

En 1901, le Sénat a voté une disposition transitoire qui admettait les jeux à Ostende et à Spa pendant les années 1901, 1902 et 1903 du 1^{er} mai au 31 octobre. - pas de jeux en hiver pendant ces trois années après lesquelles l'exploitation du jeu serait radicalement prohibée partout. Font opposition à cette décision deux personnalités d'opinion politique opposée pourtant: Jean Malempré et Charles Woeste

Jean Malempré (Ensisval 14-9-1859 - Ensisval 9-2-1909) : ouvrier tisserand, militant socialiste, a été député de 1894 à 1898 et de 1900 à sa mort. Il collabora aux hebdomadaires *L'Organe ouvrier* (1894-1895), *Le Parti ouvrier* (1895-1898), *En Avant* (1898-1899), *La Voix du Peuple* (1899), *Le Tisserand* et au journal *Le Travail* (1900-1909).⁶

Devant les députés, Malempré a mené campagne pour la suppression des jeux. Dans une brochure éditée en 1901 par la Fédération Socialiste de l'Arrondissement de Verviers,⁷ il relate d'abord une profession de foi antérieure à son intervention à la Chambre:

“En 1898, dans un meeting électoral tenu en pleine ville de Spa, dans la salle du Pouhon, je leur [aux Spadois] ai fait en réponse à une question qui m'était posée, cette franche et loyale déclaration: *Je suis l'ennemi irréductible des jeux; par conséquent, je voterai la suppression du privilège accordé à votre localité !* Les croupiers qui se trouvaient en nombre dans la salle hurlant, pardonnez-moi l'expression, comme des enragés, je leur fis cette seconde déclaration: *Je ne tiens pas à être l'élu des croupiers et des rastaquouères. Je suis ici non pour demander leurs suffrages mais pour exposer le programme de la démocratie socialiste, et celle-ci estime que l'argent qui provient d'une source aussi impure que celle du jeu, est un argent mal acquis.* (Très bien ! Très bien, sur les bancs socialistes).

⁶ Freddy JORIS, *La Presse verviétoise de 1850 à 1914*, Louvain-Paris, 1982, p.495.

⁷ *La question des Jeux - Discours prononcés par le citoyen MALEMPRÉ à la Chambre des Représentants*, Imprimerie de *La Gazette de Spa et de l'Arrondissement de Verviers*, Spa, 128, Rue de Barisart, Spa, 50 pages.

Malempré dénonce la politique menée à Spa par les mandataires catholiques dits cléricaux:

“Huit jours après, l’avant-veille du scrutin de ballottage, on apposa sur les murs de Spa des affiches ainsi conçues:

Electeurs !

Nous ne vivons pas de politique,

Nous vivons uniquement des jeux.

**Si vous voulez le maintien des jeux, c’est-à-dire conserver vos moyens d’existence, votez tous pour
la liste catholique.**

Les candidats catholiques seuls ont promis de prendre la défense de vos intérêts menacés.

Eux seuls ont droit à vos suffrages.

Deux ans plus tard, Jean Malempré est intervenu plusieurs fois dans le débat sur le privilège concédé aux villes de Spa et d’Ostende. Le 5 décembre 1900, il affirme sa conviction *que l’exploitation de la passion du jeu, ce fléau des classes riches, comme l’alcoolisme est le fléau de la classe ouvrière, doit être sévèrement réprimée, que les maisons où l’on joue sont des pourrissoirs qu’on devrait fermer au plus tôt.*



Carte postale expédiée en 1900 (Coll. du Musée de la Ville d’eaux)
Illustration signée C.A.C. (Comte Alberic du Chastel)

Son argumentation débute par des tableaux de la conduite adoptée par les perdants aux jeux: des employés puisant dans la caisse du patron, des commerçants protestant leurs traites, des notaires jouant les économies leur confiées par de pauvres gens, des industriels se rattrapant en réduisant le salaire de leurs ouvriers, des jeunes gens tirant des traites sur leurs parents. Autres séries: celle des ouvriers se faisant croupiers qui perdent le goût du travail honnête et deviennent des viveurs, celle des croupiers indélicats (Pourquoi faire coudre les poches des employés ?), celle des gogottes dont certaines venues de Paris afin d'exciter les gogos à jouer... La police spadoise est accusée d'être à la solde du Cercle des étrangers, de garder l'entrée du Casino, de refuser de voir des actes de cruauté envers les animaux...

Que deviendra Spa sans les jeux ? L'intérêt de la ville commande leur suppression radicale car ils ne profitent qu'aux croupiers, à quatre ou cinq hôteliers et cabaretiers, aux bijoutiers qui rachètent à vil prix les bijoux dont les joueurs décavés sont obligés de se défaire. Spa n'a pas d'industrie, dit-on.... C'est ne pas tenir compte de ses eaux ferrugineuses. C'est sur elles qu'il faut compter. Les bains sont d'un rapport certain et il peut augmenter avec une clientèle mieux informée sur leurs qualités.

Malempré reconnaît que la ville souffrira quelque temps si le Parlement se décide à supprimer les jeux. A qui la faute ? Aux administrateurs communaux imprévoyants ! La ville en sortira avec un peu de bonne volonté, en s'imposant des sacrifices et aussi avec l'aide de l'Etat sous forme de dotations d'installations nécessaires à une véritable station balnéaire et par la construction d'un indispensable kursaal.

Le député Malempré reprit la parole le 8 février 1901 pour repousser le privilège que le Gouvernement proposait d'accorder aux villes d'Ostende et de Spa. Il citait les paroles du baron de Coninck, sénateur, outré d'avoir vu en juillet 1891 des scènes de débauche sur la voie publique. Lui-même reprenait la description du Casino "un vaste tripot doublé d'un mauvais lieu, où le joueur est certain d'être dépouillé de son argent, soit par le tenancier des jeux, soit par la catin enrubannée et toute scintillante de diamants".

A ceux qui disent qu'il n'y a pas de suicides à Spa, il parle de dissimulation soit par certains médecins priés par les autorités de donner une raison naturelle à ces décès. Et de donner des exemples: "Une dame de Stuttgart dont le fils avait joué et perdu d'énormes sommes au Casino, s'était jetée de désespoir dans le lac. Lorsque son cadavre revint à la surface, on vit des employés de la maison de jeux le repousser à l'aide d'une perche dans la partie du lac qui se trouve sur le territoire de la commune de Sart. Et le corps de cette malheureuse fut non pas enterré, mais véritablement enfoui dans le cimetière de cette dernière commune". - "Un joueur malheureux s'était fait sauter la cervelle dans la galerie du Parc. Le parquet fut lavé à grande eau, mais on avait oublié du sang sur les murs". - Les vieilles gens du pays m'ont raconté

qu' "Il y avait dans un bois de la commune de Theux, situé entre la promenade de Raikem et le ru de Chawion un arbre que l'on nommait "le chêne des pendus!" C'était à cet arbre que l'on allait pendre les joueurs malheureux qui avaient demandé à la corde la fin de leur existence et l'on faisait cela pour que leur décès ne fût pas constaté sur le territoire de la commune de Spa".

Suivent des dénonciations: le Casino paye 2000 francs par an pour deux agents chargés de surveillance et aussi "sorteurs"; le commissaire de police est soupçonné de recevoir du Casino 500 francs par mois en été et 250 en hiver; le bras droit du tenancier est un conseiller de la cour d'appel de Liège; le conseiller habituel est le juge de paix suppléant jadis adversaire fougueux et irréductible des jeux, subitement devenu partisan acharné; Dhainaut enfin, un Français, tenancier du Casino est pourvu d'un conseil judiciaire et se mêle de la politique locale. Ce dernier a constitué à Paris, par acte passé le 18 janvier 1889, une société d'exploitation du casino pour une durée expirant le 30 avril 1904. Il est le directeur-général du Cercle des Etrangers (3000 membres) dont les actionnaires sont en majorité des Français et des Allemands. La cotisation au Cercle est de 20 francs et donne droit à des nombreux avantages: Entrée gratuite au Parc, à ses concerts, au pavillon des petits jeux, au salon de lecture et au jardin d'hiver, aux tirs aux pigeons, aux expositions, à la tribune de la bataille de fleurs; 50 % de réduction aux courses et concours hippiques, au tennis, au vélodrome, au théâtre, aux expositions des beaux-arts, de fleurs, de chiens ... La publicité dans le livret Chaix des chemins de fer de France de janvier 1901 indique: "Mêmes attractions qu'à Monte-Carlo. Casino ouvert toute l'année".



Salle de jeu du casino (Coll. privée)

Les Spadois en leur majorité se prononceraient pour la suppression des jeux s'ils étaient libres d'exprimer leur opinion; les commerçants craignent le boycottage de leurs magasins.

La fin de l'intervention de Malempré fut reportée au 13 février 1901. Elle débuta par l'annonce qu'en séance le Conseil communal de Spa a décidé hier, à l'unanimité moins une voix, d'envoyer à la Chambre une protestation contre le précédent discours du député. Malempré ne retire pas un mot de ce qu'il a dit et va en donner un exemple: Il y a deux ans, quand les libéraux minoritaires au Conseil ont proposé d'imposer le tenancier des jeux pour une somme de 400.000 francs, le soir même les employés du Casino, en cortège, sont allés casser les vitres chez ces conseillers ... Dhainaut achète les journalistes!

A Spa, le déficit des finances communales est permanent: les emprunts succèdent aux emprunts. La dette de la ville s'élève aujourd'hui à 1.250.000 francs alors qu'il y a 25 ans il y avait en caisse près de 5.000.000 de fr. environ. La ville est obligée de vendre de ses bâtiments (le salon Levoz, l'Ecole moyenne, des parcelles de ses bois et de ses prés (rue Silvela) ces dernières ventes prévues au budget. Le comte Alb. du Chastel, président de la Commission des sites de la ville, proteste, en novembre 1900, "contre la cession de terrain vers Annette et Lubin. ... Il est inadmissible qu'on recule peu à peu la zone des bois accessibles aux étrangers". La presse non inféodée à la maison de jeux, l'opposition libérale au Conseil crient au gaspillage. Un exemple entre cent autres: la route du Lac a été uniquement créée sur les exigences de la maison de jeux afin de pouvoir amener plus tôt au Casino les joueurs qui vont parier aux courses.

"Et la coquette industrie des bois peints qui, il y a un quart de siècle à peine, faisait vivre une notable partie de la population spadoise, s'est pour ainsi dire éteinte. Que cette industrie dans laquelle les ouvriers spadois excellaient est aujourd'hui perdue, on ne le comprendra que trop; il ne reste plus que deux ou trois fabricants qui devront bientôt déposer l'outil si le tripot n'est pas fermé. Ceci, comme me l'écrivait naguère un correspondant spadois, se comprend parfaitement: les joueurs sont adversaires à outrance du commerce et de l'industrie attendu qu'ils ne gagnent jamais, et quand ils n'ont plus le sou, ils vendraient leur chemise pour avoir encore de quoi jouer".

En repoussant la proposition que fait le Gouvernement d'autoriser le maintien de la maison de jeux de Spa, les intérêts légitimes de la ville d'eaux ne seront pas renversés; ne seront atteints que les croupiers, les rabatteurs, ceux qui vivent aux crochets du tenancier. Mais les commerçants spadois et tous ceux qui vivent honnêtement du produit de leur travail y gagneront. Qui organisera les fêtes ? Elles ne sont pas indispensables pour amener le monde. Les gens honnêtes, les pères et mères de famille qui se respectent

et respectent leurs enfants viendront à Spa de plus en plus. Les malades viendront y faire la cure des eaux car, comme le disait le docteur Labat: "En fait d'eaux naturelles ferrugineuses, il n'y a qu'un Spa en Europe". La ville vivra grâce aux vertus thérapeutiques de ses eaux, aux charmes incomparables de ses sites et à la salubrité exceptionnelle de son climat. En vous tenant ce langage, j'exprime non seulement le sentiment des socialistes, mais encore celui d'innombrables libéraux et catholiques de mon arrondissement."

*

* *

Dans le combat mené à la Chambre, on entendit le député catholique Simonis dénoncer, à plusieurs reprises, la situation à Spa: "Personne plus que moi n'exècre le jeu et ne désire voir mettre un terme aux ruines causées par cette funeste passion. Les jeux constituent l'une des plus dangereuses plaies sociales" (12 février 1897)⁸ - "Je ne veux pas me faire le défenseur de ce qui se passe à Spa, et je suis le premier à reconnaître que la situation peut donner lieu à des critiques aussi sérieuses que légitimes. Cette situation est mauvaise, regrettable, non pas tant sous le rapport du jeu que sous celui de la moralité. L'Administration reconnaît, du reste, qu'il en est ainsi", tandis que le sénateur cléricale de Coninck s'est écrié, le 13 avril 1892, en une péroraison passionnée que "le Casino de Spa est transformé en un tripot à l'instar des grands enfers de Paris".⁹

Le plus acharné des adversaires des jeux, ce fut le plus célèbre des députés catholiques du temps: Charles Woeste. En 1900, il publiait dans *La Revue générale* du 8 juillet une étude contre les jeux.¹⁰

Descendant d'une famille prussienne et protestante, Woeste (Bruxelles 1837-1922) avait été élu député catholique d'Alost pour la première fois en 1874. Leader de l'opposition au cabinet Frère-Orban, il fit bientôt figure de chef de parti et devint président de la Fédération des Associations et des Cercles catholiques. Adversaire du renforcement de l'armée¹¹, de l'extension du droit de vote et de toute réforme sociale hardie, il incarna jusqu'en 1914 la tendance conservatrice du parti catholique.¹² Ses prises de position réactionnaires lui valaient d'être dénommé "l'homme funeste" par Léopold II.

⁸ A. RENARD, *o.c.*, p. 12.

⁹ *Idem*, p. 9.

¹⁰ *Idem*, p. 14

¹¹ "Woeste a poussé l'anti militarisme jusqu'à l'obsession". (P. DAYE, *Léopold II*, Paris, 1934, p. 244).

¹² Notice in H. PIRENNE, *o.c.*, p. 204.



Charles Woeste

De ses *Mémoires*¹³ nous extrayons son action d’opposant aux jeux.

“Pour la deuxième fois, le Gouvernement belge (le Cabinet) avait à sa tête le comte de Smet de Naeyer.¹⁴ Woeste s’en vint converser avec ce dernier : “Le 27 octobre [1900], je me rendis chez M. de Smet de Naeyer pour l’entretenir des travaux de la prochaine session. Deux points furent surtout agités entre nous. Je lui dis que, dans la question des jeux, une solution radicale, c’est-à-dire la suppression totale des maisons de jeux de hasard, s’imposait; il refusa de l’admettre: je ne pus que constater la persistance de notre désaccord et je réservai ma liberté d’action”.¹⁵

A la rentrée du 22 janvier 1901, Woeste demande le rejet de l’exception en faveur de Spa et d’Ostende votée par le Sénat. Il blâme vertement la gestion spadoise: “Si les contribuables spadois sont lésés, n’est-ce pas parce qu’ils ont élu une administration communale qui a mal géré leurs affaires ? Qu’ils procèdent donc à un balayage que le bien public réclame”.¹⁶ Il vote même, le 14 février, contre l’amendement Feron tendant à octroyer trois millions à ces deux villes.

¹³ Comte WOESTE, *Mémoires pour servir à l’histoire contemporaine de la Belgique*, 3 tomes, 1894-1914, Bruxelles, Edition Universelle, 1933.

¹⁴ Le comte de Smet de Naeyer était un modéré pratiquant une politique empreinte de tact et de mesure. (Cte L. DE LICHTERVELDE, *Léopold II*, p. 362).

¹⁵ *Mémoires II*, page 201.)

¹⁶ A. RENARD, *o.c.*, p. 17 et 19.



Léopold II vers 1900

Le succès d'Ostende et de Spa, places mondaines, présentait aux yeux de Léopold II la plus haute importance. Supprimer les jeux, c'était atteindre gravement la prospérité de nos villes d'eaux; Ostende et Spa attiraient, à cette époque, les élégances de l'Europe entière pendant la saison d'été. En 1901, le Roi avait écrit à un sénateur qui possédait sa confiance:

“Le Sénat avait voté que, par exception, les jeux seraient maintenus à Ostende et à Spa. Il faudrait tâcher que le Sénat reste fidèle à cette décision. Si cela était absolument impossible, veuillez, tout au moins, proposer d'élever de quelques millions l'indemnité allouée à Ostende. Il est indispensable, pour sauver Ostende de la ruine, pour lui permettre de solder une partie de ses dépenses extraordinaires, de lui accorder mieux que cinq millions. Cinq millions, c'est une aumône. N'hésitez pas, je vous prie, à amender ce chiffre”.¹⁷

La Chambre discuta de l'exception en faveur d'Ostende et de Spa le 13 juillet 1901; elle fut rejetée par 73 voix contre 20 et 4 abstentions. Résumant le sentiment du Parlement, Woeste avait dit: “Prenez un individu voulant ouvrir une maison de jeu à Namur ou à Bruxelles, on lui dira: vous allez être poursuivi et vous serez passible, le cas échéant, de six mois de prison; mais si vous faites cela à Ostende et à Spa, on vous tirera des coups de chapeau bien bas et on vous dira que vous êtes protégé par la loi. Comment pareil système pourrait-il être défendu”.¹⁸

Aussitôt après le vote de la loi militaire par la Chambre le 25 janvier 1902 vint le débat sur la suppression des jeux. Finalement le Sénat s'inclina devant la volonté si nettement exprimée par la Chambre de ne plus vouloir de jeux à Ostende et à Spa, même à titre temporaire.

¹⁷ P. DAYE, *o. c.*, Paris, 1934, p. 458.

¹⁸ E. PONCELET, *Le scandale des jeux - L'écoeuvant favoritisme des pouvoirs publics*, Anvers, 1932, p. 5-7.

Le Roi, qui avait combattu très vivement les exagérations des réformistes parvint à atténuer les rigueurs de la loi proposée avec un amendement prévoyant une subvention de 2 millions de francs à Ostende et à Spa pour des travaux d'embellissement.¹⁹

La loi de prohibition totale et générale des jeux est définitivement votée par la Chambre le 22 mars 1902 par 97 voix pour (54 cléricales, 17 libérales et 26 socialistes), 7 contre et 10 abstentions.²⁰

Loi du 24 octobre 1902 concernant les jeux :

Article 1^{er} - L'exploitation des jeux de hasard est interdite. Seront punis d'un emprisonnement de huit jours à six mois et d'une amende de 100 francs à 5000 francs, ou d'une de ces peines seulement, ceux qui ont exploité, en quelque lieu ou sous quelque forme que ce soit, des jeux de hasard soit en y participant par eux-mêmes ou par leurs préposés, et en stipulant à leur avantage des conditions dont l'effet est de rompre l'égalité des chances, soit en recevant des personnes admises à y prendre part une rémunération pécuniaire ou en opérant un prélèvement sur les enjeux, soit en se procurant directement ou indirectement quelque autre bénéfice au moyen de ces jeux.

Article 2. - Seront punis d'un emprisonnement de huit jours à un mois et d'une amende de 26 francs à 200 francs, ou d'une de ces peines seulement, alors même qu'ils n'auraient reçu aucune rétribution à l'entrée ni pratiqué aucun autre fait d'exploitation, ceux qui, tenant un local accessible au public, y ont toléré sciemment et habituellement des jeux donnant lieu à des enjeux ou paris excessifs.

Article 3. - Seront punis des peines portées en l'article précédent:

- a) Ceux qui par des avis, annonces, affiches ou par tout autre moyen de publicité, ont fait connaître un établissement de jeu prohibé par la loi ou un établissement similaire situé à l'étranger.
- b) Ceux qui, pour un semblable établissement situé à l'étranger, se sont livrés au racolage des joueurs.²¹

Vote de la loi le 22 mars - Promulgation le 24 octobre 1902. Comment s'explique cet ajournement ?

Léopold II va réitérer ce qu'il avait déjà tenté de faire en 1867: il subordonne la sanction de la loi à la réalisation de certaines conditions. Le Roi craint pour la prospérité d'Ostende et de Spa. Il redoute notamment que l'on s'en prenne aux paris sur les courses hippiques, et ainsi que l'on n'étende l'application de la loi aux "jeux" en bourse. Dès lors il fait traîner sa sanction - elle traînera très exacte-

¹⁹ Et non 87 millions comme l'écrit le baron CARTON de WIART in *Léopold II - Souvenirs des dernières années 1901-1909*, Bruxelles, 1944, p. 37.

²⁰ A. RENARD, *o. c.*, p. 19.

²¹ E. PONCELET, *o. c.*, p. 3-4.

ment sept mois. Il a fait part au chef du Cabinet de ses “préalables”: “Il y a lieu au préalable d’obtenir 1° l’assurance que l’on n’inquiétera pas les cercles privés (ce serait une trop grande atteinte à la liberté) ; 2° que l’on ne nuira pas aux courses; 3° que l’on se gardera de gêner le développement qui commence au marché financier de Bruxelles”²².

Woeste rapporte sa réaction face à l’attitude royale: “ [Avant septembre 1902], M. Van den Heuvel demanda à me voir; il me dit que le Roi faisait des difficultés pour signer la loi des jeux et qu’il demandait trois garanties:

- 1° que les cercles privés ne seraient pas fermés;
- 2° qu’on ne toucherait pas aux courses, ou tout au moins qu’on sauvegarderait le pari mutuel;
- 3° qu’on ne porterait pas la perturbation dans les affaires de la bourse.

La première de ces garanties résultait de la loi; la troisième était trop vague pour pouvoir constituer une difficulté sérieuse; mais quant à la seconde, M. Van den Heuvel me demanda si j’étais disposé à faire des concessions.

Je lui répondis que la sanction de la loi s’imposait et que le Cabinet devait, le cas échéant, jeter sa démission dans la balance; mais que, en ce qui concerne les courses, sans m’engager, je tâcherais de prêter les mains à un accommodement. Il me pria de voir M. de Smet. C’est ce que je fis; je répétais à ce dernier qu’à défaut de la signature de la loi sur les jeux, la position du ministère serait intenable et qu’il était indispensable de la dire au Roi. M. de Smet partageait cet avis, mais estimait que le différend ne pourrait se résoudre que dans une entrevue entre le Roi et lui.”²³

Le Gouvernement lui ayant, sur ces différents points, donné des assurances, le Roi, le 24 octobre, consentit à donner sa sanction. Il revint le 8 novembre 1902 de Biarritz et apposa sa signature à la loi. Mais il avait encore obtenu une concession: étant donné que les budgets des deux villes de Spa et d’Ostende pour 1902 prévoyaient les recettes des jeux, il importait que la loi ne soit publiée au *Moniteur* qu’à la fin de décembre de manière à ce que les recettes des jeux prévues par les budgets d’Ostende et de Spa pour l’année 1902 ne soient pas affectées²⁴; dès lors la loi n’entrera en vigueur que le 1^{er} janvier 1903. Le public n’eut aucune connaissance de cet incident.

²² Le Roi à de Smet de Naeyer, 30 septembre 1902, dans C. BRONNE, *Léopold II et le Comte de Smet de Naeyer. Lettres inédites du Roi*, in *Revue Générale Belge*, juin 1966, p. 25. Voir aussi un mémorandum de Van den Heuvel du 25 octobre 1902, et une lettre de Woeste à Van den Heuvel, s. d., de la même époque, dans A.G.R., Papiers Van den Heuvel, n° 19. Woeste, *Mémoires*, t. II, p. 236-237.

²³ *Mémoires II*, pages 236-237.

²⁴ Note de WOESTE, *Mémoires II*, p. 237. La loi sera publiée dans le *Moniteur* des 22-23 décembre 1902.

Woeste avait obtenu satisfaction. La session suivante débuta par la discussion d'un projet de loi sur la répression des chants obscènes dont il avait pris l'initiative. La gauche libérale attribuait à cette loi de vouloir consacrer la morale chrétienne. Le chef des cléricaux ne réussit pas à la faire passer.

La loi de 1902 mettait un terme à la tolérance, mais les jeux, à Ostende et à Spa, survivront à cette loi comme ils avaient survécu à Spa à celle de 1871²⁵.... Ils reprendront après la Grande Guerre, par la création de nouveaux cercles de jeux. Les ministres des finances tenaient à conserver une rentrée d'argent toujours nécessaire à l'Etat ...

Alex Doms

*
* *

Vous voulez faire découvrir notre revue à vos amis !

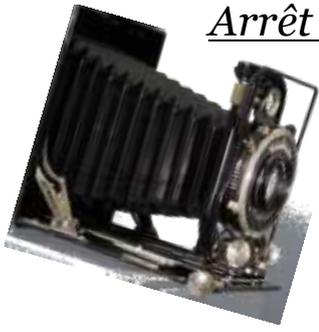
N'hésitez pas, offrez leur un abonnement à la revue *Histoire et Archéologie spadoises*.

C'est un cadeau original, car *Histoire et Archéologie spadoises*, ce sont plus de 30 ans de parution, 149 numéros de 48 pages et plusieurs centaines d'articles originaux traitant de la petite et de la grande histoire de la Ville d'eaux et de ses alentours. Et c'est actuellement une revue en quadrichromie.

Mais avec cet abonnement, ce n'est pas seulement une revue trimestrielle que vous offrirez, mais aussi un libre accès aux expositions permanentes et temporaires pour l'année entière pour le titulaire de cet abonnement et sa famille (conjoint et enfants de moins de 15 ans).

Pour souscrire un nouvel abonnement, contactez le Musée de la Ville d'eaux (087 / 77.44.86 - info@spavillaroyale.be) ou Mme Juliette Collard, notre éditrice responsable, au 087 / 77.33.56.

²⁵ J. STENGERS, o. c., p. 124.



Arrêt sur image

Le Fonds du Chastel, mémoire visuelle du passé ?

Le Jardin des Roses

En voici un exemple : dans le bulletin de décembre 2011, page 177, nous vous avons présenté cette photo intitulée *Un coin de la future place du Monument*.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux – Fonds du Chastel)

Autrefois, l'espace triangulaire de l'actuelle place du Monument, était occupé par *Lu houbière* (la houblonnière) ou Jardin Body du nom de son propriétaire, *un emplacement en contrebas des chemins voisins et entouré d'un petit mur*²⁶.

Le Jardin Body fut aussi appelé Jardin des Roses, du nom des fleurs qu'on y cultivait.

D'un côté du jardin, la rue David ; actuellement, le côté droit de la Place du Monument allant de la banque ING à la résidence Marbella,



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)



(Coll. privée)

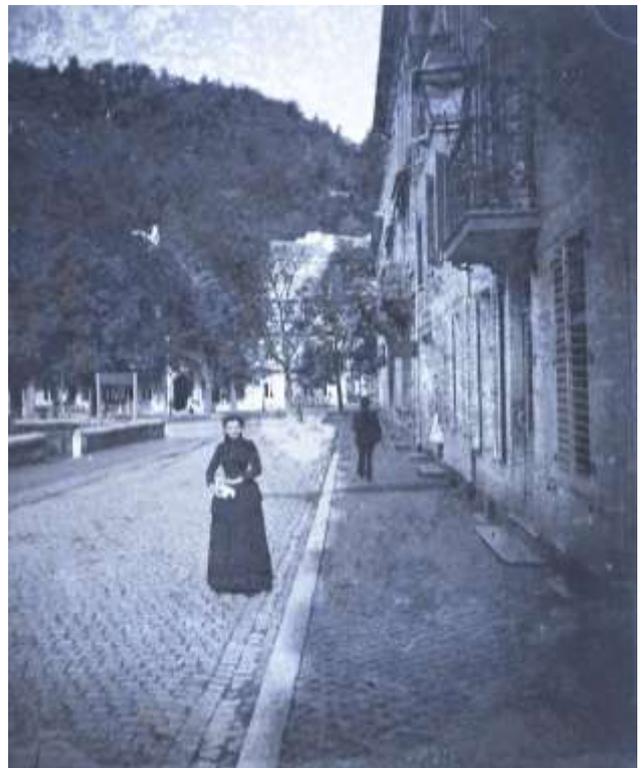
²⁶ Rues et promenades de Spa de Georges-Emile Jacob.



« Lu Houbîre » vers 1840, peinture anonyme sur bois de Spa (Coll. Musée de la Ville d'eaux)

De l'autre côté, *Lu Rowe* (dont le premier tronçon se situait de l'actuel *Point Chaud* au magasin de chaussures Germaine Collard) tournait à angle droit et remontait toute la rue à gauche le long de la place Verte jusqu'à l'actuel magasin *Au Fuseau*. Vers 1850, ce premier tronçon, auquel on ajouta l'actuelle rue Albin Body, devinrent la rue Neuve.

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que la rue David, le Jardin des Roses et le premier tronçon de la rue Albin Body devinrent place du Monument. Seul le morceau de rue supérieur garda le nom d'Albin Body.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)



(Coll. privée)

A la pointe sud du Jardin Body, s'élevaient trois maisons de commerce : la quincaillerie Effenberg, le salon de coiffure des époux Friche et le café de l'Harmonie.

Grâce aux plaques photographiques et à quelques agrandissements intéressants, nous découvrons non seulement ces commerces, mais aussi les maisons voisines.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)



A gauche, la rue David et à droite, la rue Neuve (Coll. Musée de la Ville d'eaux)



*La quincaillerie Effenberg et le salon de coiffure,
ainsi qu'un détail de la vitrine
extrait de la plaque photographique de la page 68
(Coll. Musée de la Ville d'eaux)*



(Coll. Musée de la Ville d'eaux – Fonds du Chastel)

Détail extrait de la plaque photographique : au bas de la photo, sous l'auvent, nous lisons : TELEPHONE.

Cet immeuble de la rue Neuve fut occupé de 1875 à 1895 par le bureau des postes et des télégraphes de Spa²⁷.



Vue de l'arrière, prise depuis le début de l'actuelle avenue Reine Astrid, le café de l'Harmonie, société colombophile - billard

²⁷ Rues et promenades de Spa Georges-Emile Jacob

Sur cette même plaque photographique, ici, l'ébauche de la Place Verte.

A gauche de l'épicerie A. Henrard - Schaltin, on reconnaît la façade de l'actuel commerce de fleurs
l'Orangerie.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux – Fonds du Chastel)



En séance du Conseil Communal du 1^{er} septembre 1903, la décision suivante est prise :

Acquisition du jardin Body, Place Royale

M. Guillaume, échevin, propose au Conseil d'acquérir la parcelle de terrain connue sous le nom de « jardin Body » place Royale et les maisons situées en arrière de ce terrain vers la Place Verte.

Le jardin serait destiné à l'emplacement du monument de la Reine et l'achat des maisons à démolir aurait pour but de dégager la place Verte.

Monsieur le Bourgmestre-Président rend compte des négociations engagées à cet effet par M. le Baron Goffinet.

Unanimement, le Conseil partage cette manière de voir et ajourne l'examen approfondi de cette question à une prochaine séance.²⁸

Sur cette photographie, les immeubles sont en cours de démolition.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

²⁸ Délibérations du Conseil Communal de Spa - année 1903

Le Jardin des Roses après la démolition des trois commerces en 1904.



(Coll. privée)

Le 25 avril 1905, le Conseil supprime le kiosque aux journaux de la Place Royale et le 8 mai, il affecte le kiosque du square de la rue Neuve au débit de journaux et de fleurs coupées.



Le kiosque du square de la rue Neuve (Coll. privée)

Le 12 mai, M. Laurent Legrand, marchand de journaux est déclaré adjudicataire de la location du kiosque au prix annuel de cent quatre-vingt dix francs²⁹.

Le 8 novembre 1905, lors de la séance du Conseil Communal, la Société « Spa-Attraction » propose de donner le nom d'Albin Body à la rue Neuve. Le 15 décembre, cette proposition est acceptée par 7 voix et une abstention³⁰.



(Coll. privée)

Le fait mérite d'être signalé, il est rare d'attribuer à un lieu le nom d'une personne toujours en vie.

Marcelle Laupies

²⁹ Délibérations du Conseil Communal de Spa 1905-1906

³⁰ Délibérations du Conseil Communal de Spa 1905-1906

Courte anthologie médisante de Spa, de sa cure et de ses eaux, aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles³¹

*Aujourd'hui, [...] la conversation des gens
ressemble tout à fait à l'eau de Spa qu'ils
consomment : vive et pétillante comme le
champagne, mais sans en avoir ni le fumet ni
la saveur.*

R. Sheridan

« L'école de la médisance », 1777

Introduction

Plusieurs auteurs, aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, ont eu le souci de publier des anthologies ou des guides littéraires consacrés à Spa.

Le premier recueil « Spa-Fashion », rassemblé par l'historien spadois Albin Body en 1882, présente la particularité d'être une anthologie uniquement poétique de textes à la gloire de Spa, de ses fontaines ou de ses agréments. Ces poèmes, souvent convenus, sont la plupart du temps des œuvres de circonstance, multipliant les apostrophes aux nymphes et aux dieux du Parnasse. On y trouve dans les anonymes « Couplets chantés à Spa en 1772 », les deux vers les plus célèbres consacrés à la ville : *Brillant café de l'Europe, Spa, je te chante à ce jour*. L'épithète de « Café de l'Europe », citée par après par Joseph II, sera reprise à satiété, jusqu'au XX^{ème} siècle dans tous les guides sur Spa.

Près d'un siècle plus tard, en 1980, dans « Regards venus d'ailleurs sur Bruxelles et la Wallonie », recueil publié sous la direction de Georges Sion, Arthur Haulot rédigeait, en bonne connaissance de cause, le chapitre consacré à Spa. On y retrouve le Prince de Ligne, Alfieri, Sheridan, Hugo et Proudhon, mais aussi des auteurs peu connus comme Pierre Bergeron et Nicolas Jolivet.

Tout récemment enfin, en 2009, Guy Delhasse, après avoir publié « Le Guide littéraire de Huy », puis « Le Guide littéraire de Liège », nous offrait « Le Guide littéraire de Spa », cent dix pages consacrées à la fiction spadoise où la moindre ligne, la moindre allusion consacrée à notre ville avait été traquée avec un

³¹ Le texte qui suit développe un article publié en septembre 2011 dans « Les Cahiers Nouveaux » sous le même titre. Cet article s'arrêtait au XVIII^{ème} siècle. Nous l'avons repris ici et continué pour le XIX^{ème} siècle. Nous présentons nos remerciements à Madame Catherine Dhem, rédactrice en chef des « Cahiers Nouveaux », qui nous a permis de reprendre notre texte.

soin jaloux par *le gardien de but des lettres liégeoises* comme l'a surnommé Bernard Gheur, un des meilleurs auteurs « spadois » des dernières années.

C'est la relecture du célèbre témoignage du Prince de Ligne qui nous a donné l'idée de rassembler quelques textes particulièrement critiques d'auteurs connus, moins connus, et parfois anonymes, publiés sur Spa et ses jeux aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle, qui nous changeraient d'une littérature touristique, il faut le dire, souvent hyperbolique.

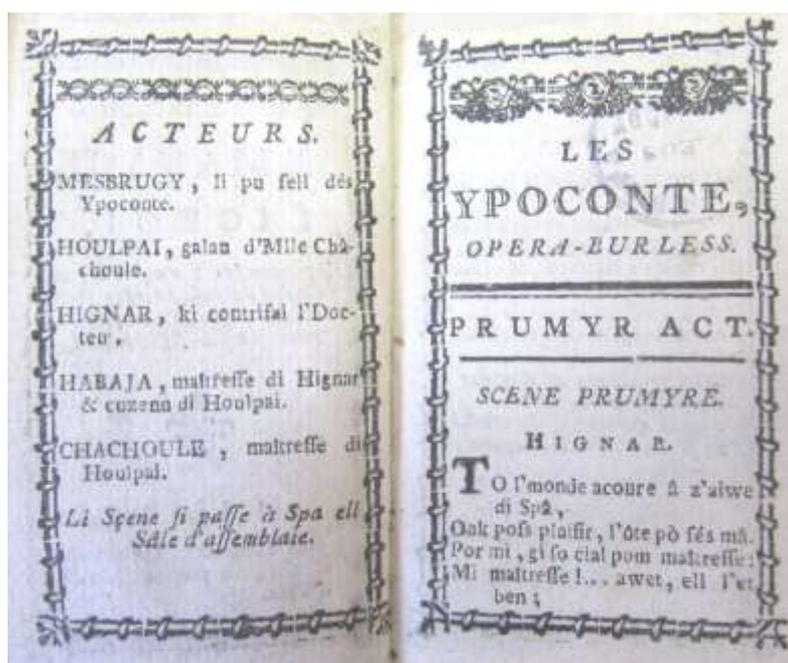
*

* *

Le XVIII^{ème} siècle

Curieusement la première critique des eaux de Spa, ou plutôt de la cure qui était alors prescrite, apparaît dans un court opéra en wallon de 1758, intitulé « Les Ypoconte » (Les hypocondres) dû à un chanoine de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, Simon de Harlez pour le texte, et à Jean-Noël Hamal pour la musique. Cet opéra bouffe, fort drôle, un peu dans l'esprit de « La Servante Maîtresse » de Pergolèse, est une des premières œuvres littéraires wallonnes.

Voici les premiers vers et leur traduction en français :



*Tout le monde accourt aux eaux de Spa
L'un pour son plaisir, l'autre ses maux
Pour moi, je suis ici pour ma maîtresse
Ma maîtresse, oui elle l'est bien [...]*

(Coll. Musée de la Ville d'eaux – Fonds A. Body)

C'est un « médecin malgré lui » « Hignar » (Ignare) qui vient officier aux eaux de Spa poussé par « Habaja » sa maîtresse. La suite se passe à tourner en dérision la « médecine du mouvement », inspirée de Leibnitz, fort à la mode à Spa en ces années et pratiquée par le plus célèbre médecin aux eaux de Spa Jean Philippe de Limbourg.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux – Fonds A. Body)

Passons sur l'ouvrage anonyme « Les agréments et les désagrémens de la Redoute de Spa » de 1768, qui donne une image nuancée de la vie à Spa à l'époque avec ses agréments et ses désagrémens, comme dit le titre, pour en venir au témoignage de l'illustre Casanova.

Celui-ci vint à Spa par deux fois en 1767 et en 1783. Ses mémoires, écrits en français, s'arrêtent à 1774, nous ne savons rien de son second séjour. Voici quelques extraits de la description qu'il fait du bourg de Spa, où il eut, par ailleurs, une aventure amoureuse qui tourna à sa déconvenue, comme il l'écrit lui-même.

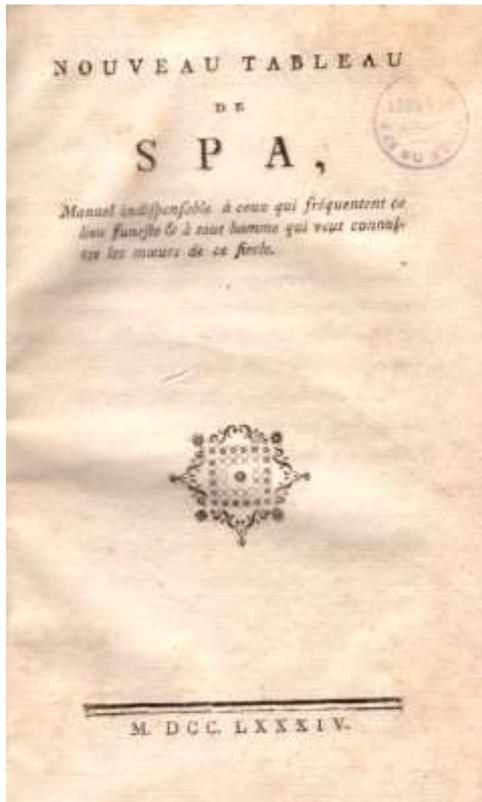
La circulation de l'argent y est étonnante, mais toute entre joueurs et marchands. Les traiteurs, les aubergistes, les marchands de vins, et les usuriers en absorbent une grande partie, et les filles ne se voient réduites qu'à des passades. La passion du jeu est plus forte que celle de la galanterie ; le joueur à Spa n'a pas le temps de s'arrêter à considérer le mérite d'une fille, ni le courage de lui faire des sacrifices.

[...]

Tout cet argent sort de la poche des dupes qui courent s'abîmer dans ce trou nommé Spa de quatre cents lieues à la ronde. Celui d'y aller prendre des eaux est généralement un prétexte. On n'y va que pour des affaires, pour des intrigues, pour jouer, pour faire l'amour, et pour espionner aussi.

[...]

Ceux qui habitent dans ce lieu toute l'année gagnent en trois mois ce qu'il leur faut pour attendre les autres neuf mois le retour de la belle saison.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux – Fonds A. Body)

Plus radicaux encore dans la satire sont le « Tableau de Spa » de 1782 et le « Nouveau Tableau de Spa », paru deux ans plus tard. Rien n'y est épargné, même ce qui était le moins contestable comme les sources ou les promenades. Mais c'est les maisons de jeux et leurs tenanciers qui sont principalement la cible du pamphlétaire anonyme. Voici quelques lignes du chapitre intitulé *Filles* du « Nouveau Tableau de Spa » :

Les malheureuses qui viennent à Spa dans l'espérance d'y faire fortune, sont fort à plaindre. Jusqu'à présent aucune n'y a réussi.

[...]

Les tetes masculines sont si échauffées par le jeu qu'elles n'ont aucun moment à donner au beau sexe. Si les hommes s'amuse à faire la cour, ce sera à quelque Douairiere qui peut réparer les breches qu'ils auront faite à leur bourse en pontant au Pharaon. Les Demoiselles complaisantes qui comptent faire un commerce lucratif à Spa n'ont d'autres ressources que les laquais : les assemblées leur sont interdites ; ou si leurs galanteries sont couvertes du voile de la décence, elle y entrent, mais sans y être abordées par personne, pas même par ceux qui les visitent chez elles.

[...]

Le joueur Delleizen donnoit la table à ces courtisannes ; elles eussent fait maigre chere, si leur cuisine avoit porté sur les revenus de leurs appas à la vérité un peu flétris. Mais Venus elle-même à Spa n'obtiendrait pas plus d'hommages.

Nous avons trouvé les vers du Chevalier Bertin consacrés à Spa en exergue d'un article du professeur Marcel Florquin, paru en 1954, et intitulé « L'âge d'or des Eaux de Spa (1774-1784) »

Poète élégiaque né à La Réunion en 1752, Antoine Bertin fit carrière comme officier de cavalerie à Paris, ce qui ne l'empêcha pas de mener de front une carrière littéraire assez réussie.

Son chef d'œuvre « Les Amours » fut publié de 1780 à 1784. C'est de ce recueil que sont extraits les vers qui suivent où le poète maudit Spa d'avoir été la cause de la tentation...et de la trahison de sa maîtresse³².

*O bains de Spa ! source impure et funeste,
 Puissent les vents et la flamme céleste
 Vous engloutir dans vos marbres rompus !
 Aux tendres coeurs vous causez trop d'alarmes
 Que d'amours vrais et de pudiques charmes.
 Dans leur saison, vos eaux ont corrompus !
 Sans vous hélas, ma colombe timide,
 Mon Eucharis n'eût point trahi sa foi :
 Elle a touché votre rive perfide,
 Ah ! c'en est fait : elle n'est plus à moi.*

Elégie X

Autre texte critique sur Spa « L'homme sans façon ou Lettres d'un voyageur allant de Paris à Spa » d'Adrien Joseph Havé³³, publié en 1786. C'est encore une fois le jeu qui suscite les remarques de l'auteur.

Hier, l'esprit rempli de choses tristes, j'allai pour nourrir ma mélancolie dans la belle allée de la Géronstère. Ce fut là que, seul avec moi-même, je vis dans le lointain le célèbre village de Spa.

Pays infortuné ! m'écriai-je avec douleur ; que je te plains ! pourquoi le plus beau site est-il déshonoré par le brigandage ! O Spa ! que de maux le luxe a introduits dans ton sein ! la soif de l'or a causé tes malheurs

[...]

Pourquoi l'habitant de Spa abandonne-t-il le commerce à l'étranger ? pourquoi souffre-t-il les injustices qui se commettent sous ses yeux ?

[...]

³² Merci à Marc Joseph de nous avoir confirmé l'origine du poème de Bertin par ses recherches sur le site de la Bibliothèque Nationale de France.

³³ Il s'agit en fait d'un ouvrage anonyme, attribué à un écrivain rémois Adrien Joseph Havé ou Havré.

Pourquoi permet-il que des filles de mauvaise vie déshonorent ses promenades? Quel homme peut décemment errer dans ces bois enchanteurs, puisqu'il est exposé à y rencontrer à chaque pas ou une prostituée infame, ou un fripon déterminé ? pourquoi de tant d'écrivains qui ont écrit sur Spa n'en est-il pas un seul qui ait pris à tâche d'éclairer le SPADANOIS ?

La description cruelle qu'a faite de Spa Charles Joseph de Ligne, qui séjourna en 1787, pour y soigner un coup de sabre reçu dans une bataille (N'oublions pas que le « Feldmarchall » fut un des meilleurs généraux de Marie-Thérèse et de Joseph II), est célèbre et digne de Voltaire... ou de « l'air du catalogue » du « Don Juan » de Mozart !

[...] j'allai, pour une blessure aux bains d'Aix-la-Chapelle et de Spa, où il vient du monde de tous les pays d'Europe, et que l'ignorance des médecins accrédite, parce qu'il est plus aisé de dire : « Guérissez-vous » que de dire : « Je vous guérirai ».

J'arrive dans une grande salle où je vois des manchots faire les beaux bras, des boiteux faire belle jambe ; des noms, des titres et des visages ridicules [...] des mylords hypocondres se promener tristement ; des filles de Paris entrer avec de grands éclats de rire pour qu'on les croie aimables et à leur aise.

[...]

Des évêques français avec leurs nièces ; un accoucheur avec l'Ordre de Saint-Michel ; un dentiste avec celui de l'Eperon ; des maîtres à danser ou à chanter avec l'uniforme de major russe ; des italiens, avec celui de colonel au service de la Pologne [...] ; des Hollandais cherchant dans les gazettes le cours du change ; trente soi-disant chevaliers de Malte ; des cordons de toutes les couleurs, de droite et de gauche et à la boutonnière ; des plaques de toutes les formes, grandeurs et des deux côtés [...]

Si j'étais venu à Spa par curiosité, j'en aurais eu déjà assez ; car, dans une demi-heure, je l'avais connu, et toute l'Europe et presque l'Amérique aussi. Il n'y a pas de meilleur observatoire que les bains et les eaux. Mais, comme les observations ne guérissent pas les coups de sabre, je me proposai de m'y arrêter ; et, pour reposer mes yeux et mes oreilles, je pris le chemin des montagnes.

*

* *

Le XIX^{ème} siècle³⁴

Au 19^{ème} siècle, plusieurs écrivains ont exercé leur verve aux dépens de Spa dont, il ne faut pas s'en étonner, quelques exilés du Second Empire, pour qui la vie factice que l'on y menait, comme souvent dans les villes d'eaux, ne pouvait que déplaire.

On attendait avec curiosité le témoignage de Benjamin Constant, à la plume souvent acerbe, sur son séjour à Spa en 1816.

Dans la lettre qu'il envoie le 17 août à sa chère Madame Récamier, un mal de vivre typiquement romantique l'emporte sur la critique. On n'est plus au XVIII^{ème} siècle !

Nous avons à Spa un mélange de société que sa variété rendrait amusant, si l'ennui secoué cessait d'être de l'ennui. La mode est de monter à cheval depuis sept heures du matin à huit heures du soir, et l'on ne voit que des quadrupèdes. Le prince Auguste³⁵ est ici avec une petite Anglaise assez laide, que personne ne veut recevoir. Il est ce qu'il a toujours été quand l'amour ne le rendait pas pareil aux autres, commun, lier, gauche et bavard, les coudes en dehors et le nez en l'air. Il a été très affable pour moi, mais j'ai de l'ingratitude dans le caractère. Du reste, la majorité est anglaise et vit à l'anglaise. On joue peu, le spectacle est mauvais, le temps détestable. Je ne m'ennuie pas parce que j'ai le sentiment que je ne m'amuserais pas plus ailleurs.

L'auteur du célèbre « Dernier des Mohicans », James Fenimore Cooper, séjourna à Spa en 1832 à l'Hôtel d'Irlande. Rentré aux Etats-Unis, il publia en 1836 le récit de son voyage en Europe, qui connut une édition française l'année de son décès, en 1851.

Sans tenir des propos franchement désagréables sur « le petit village » qu'était Spa à ses yeux, il ne peut que constater le déclin du bourg à ce moment.

A la fin de cette avenue, nous entrâmes dans les rues d'un petit village, proprement bâti et resserré, qui pouvait contenir, outre 150 maisons, trois ou quatre édifices d'une prétention de construction plus qu'ordinaire. C'était Spa, ville d'eaux célèbre, dont la réputation fut jadis plus célèbre qu'aujourd'hui. [...]

³⁴ Nous n'avons repris ici aucun des articles ou manifestes publiés lors de la suppression des jeux de Spa en 1873 et 1902.

³⁵ Le prince Auguste de Prusse

La gloire de Spa s'est évanouie! Jadis les oisifs, les joyeux et les désœuvrés se rendaient en foule dans ce village retiré, pour l'intrigue et le jeu, sous prétexte d'y boire les eaux. Ses salons étaient alors fréquentés par des princes et des nobles ; et même des monarques suivaient ses fêtes et prenaient part à ses festivités. Aujourd'hui encore, les habitants industriels rivalisent d'entrain pour rendre agréable le séjour de leur ville, mais le goût capricieux de l'époque entraîne le voyageur vers d'autres sources, où le convient des retraites plus attrayantes encore. [...]

Nous louâmes de petits chevaux ardennais qui paraient continuellement dans les rues, conduits par des paysans en « blouses », et nous fîmes ainsi quelques excursions dans les environs. Quelquefois nous faisons ce qu'on appelle le « Tour des Fontaines ». Il y en a plusieurs, différentes les unes des autres par leurs propriétés médicales, et dont une seulement se trouve dans le village même, les autres étant à une distance d'un mille au plus. A d'autres moments, nous visitons les magasins, admirant et achetant les belles boîtes et ornements connus sous le nom d'« ouvrages de Spa ». Ce sont des objets faits avec le bois du pays, colorés par un dépôt de quelque temps dans l'eau d'une source, puis très bien peints et vernis. Des ouvrages similaires sont faits dans d'autres endroits, mais nulle part aussi bien qu'ici.

Victor Hugo n'a jamais eu Spa en grande estime. Le seul texte littéraire qu'il ait écrit sur la ville date de 1847, et a été publié dans « Choses Vues », bien mal nommé, en l'occurrence, puisque l'écrivain ne « verra » Spa pour la première fois que 15 ans plus tard en 1862.

Il y relate deux anecdotes concernant les plaisirs des bobelins qui ne sont pas à la gloire de ceux-ci, sauf qu'il n'a pas pu en être le témoin !

Dans l'excellent ouvrage qu'il a écrit il y a quelques années (en 1985) sur les relations du poète avec notre ville, intitulé simplement « Victor Hugo et Spa », M. Guy Peters, lui-même déclare qu'il lui a été impossible de vérifier la véracité de ces anecdotes.

Voici, quels sont en cet an 1847, les plaisirs des baigneurs riches, nobles, élégants, intelligents, spirituels, généreux et distingués de Spa:

1° Emplir un baquet d'eau, y jeter une pièce de vingt sous, appeler un enfant pauvre, et lui dire: je te donne cette pièce si tu la prends avec les dents. L'enfant plonge sa tête dans l'eau, y étouffe, y étrangle, sort tout mouillé et tout grelottant avec la pièce d'argent dans la bouche, et l'on rit. C'est charmant.

2° Prendre un porc, lui graisser la queue, et parier à qui la tiendra le plus longtemps dans ses mains, le porc tirant de son côté, le gentilhomme du sien. Dix louis, vingt louis, cent louis.

On passe des journées à ces choses.

Cependant la vieille Europe s'écroule, les jacqueries germent entre les fentes et les lézardes du vieil ordre social; demain est sombre, et les riches sont en question dans ce siècle comme les nobles au siècle dernier.



*Le perron et « la Halle » de Spa tels qu'ils se présentaient au XIX^{ème} siècle.
A gauche, l'Hôtel du Lion Noir où séjourna Victor Hugo.
Dessin du Major Taylor – litho de Jobard (Coll. Musée de la Ville d'eaux)*

Un écrivain, alors connu et bien oublié aujourd'hui, exilé en Belgique après 1845, Etienne Arago, le frère de l'astronome François Arago, séjourna souvent à Spa et publia en 1852 un poème en sept chants de 179 pages, en alexandrins, au titre aussi long que l'œuvre : « Spa : son origine, son histoire, ses eaux minérales, ses environs et ses jeux. »

En plus de 3000 vers, l'auteur, par ailleurs bobelin fidèle aimant la ville, stigmatise, lui aussi, les jeux de hasard pratiqués à Spa, tout en essayant de convaincre les Spadois de renoncer à ceux-ci.

Voici le début de ce long poème fort ennuyeux.

*Quand l'infâme ROULETTE aux chances infernales,
 Quand le TRENTE ET QUARANTE aux funèbres annales
 Ne profaneront plus le beau vallon de Spa
 Que Dieu, de ses deux mains, pétrit et découpa
 Pour qu'un peintre sensible, amant des solitudes,
 Ommeganck³⁶ trouvât ses plus belles études,
 Pour qu'un jour Marmontel, le conteur doucereux,
 Y cueillit sous les fleurs deux types d'amoureux,
 Pour que, dans ses ravins, grossis par les orages,
 Meyerbeer rencontrât des chants fiers et sauvages
 Donc, quand. viendra le jour où, tout modifié,
 Ce pays par la loi sera purifié,
 Et qu'un décret aura, noble et moral service,
 Brûlé le tapis vert d'où ruisselle le vice,
 De trésors tout nouveaux les regards éblouis
 Ne regretteront pas l'or de Davelouis³⁷
 Trésors nombreux, divⁱns, enfants de la nature
 Et dont la source, au moins, ne sera pas impure.*

Quelques années après, en 1856-57, un écrivain au nom aussi bizarre qu'était le personnage, Francisque Tapon Fougas, (en fait, François-Claude Tapon, né à Thiers, en 1810, décédé à Roanne en 1893) séjourna à Spa. Il occupe une place de choix, et pour cause, dans l'ouvrage d'André Blavier, « Les Fous Littéraires »³⁸.

Il souffrait du délire de la persécution, croyant qu'on essayait de lui nuire par toutes sortes de moyens, notamment *en dégageant dans l'atmosphère du patient [lui-même], des gaz irritants en combinant l'acide sulfurique avec les acides ammoniacaux carbonique fluorique*, ce qui ne l'empêcha pas de vivre jusqu'à l'âge, alors vénérable, de 83 ans.

Il publia, en 1857, à compte d'auteur bien entendu, une comédie en trois actes et en vers, intitulée « La roulette aux eaux de Spa, Hombourg, Aix les Bains. »

³⁶ Balthazar Paul Ommeganck (1755-1827), peintre anversoïse de paysages et de portraits. Effectua plusieurs séjours à Spa. (Voir « Histoire et Archéologie spadoises », mars 2001, Pironet Louis, *Spa et le peintre Ommeganck*)

³⁷ Les Davelouis, père et fils, Edouard-Amédée et Etienne furent les principaux concessionnaires des jeux de Spa, du régime hollandais à la première suppression de ceux-ci en 1873.

³⁸ Blavier André, *Les Fous littéraires*, Henri Veyrier, 1982. Edition revue et corrigée et considérablement augmentée. Editions des Cendres, 2000.

Le 1^{er} acte se déroule à Spa, le 2^{ème} à Hombourg, tandis que le 3^{ème} acte, est reporté par l'auteur vers une autre pièce à créer.

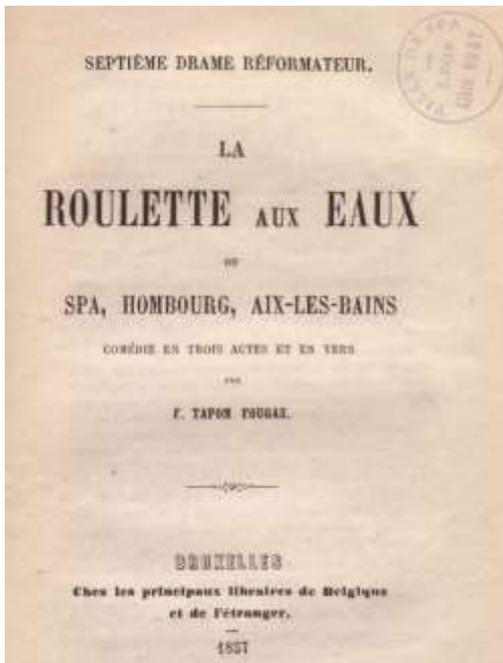
Il s'agit, ici aussi, d'une critique des jeux de hasard, et, dans la tirade qui suit, de la Redoute (le casino) qui règle *la joie et les plaisirs*.

Ce polygraphe, qui écrivit des milliers de vers restés inédits, publia en 1856 un pamphlet hebdomadaire « Les taons vengeurs ». Celui-ci contient « Les eaux de Spa, avec et sans les jeux » qui est également une critique violente des jeux de Spa³⁹.

Cet ouvrage, qu'il obligeait quasiment les gens à acheter, lui valut d'être expulsé de Spa pour *avoir agi contre les intérêts de la ville*⁴⁰.

LE DOCTEUR

*Spa serait la première entre les villes d'eaux
Si les jeux n'étaient plus qu'une honte passée;
Un souvenir lugubre, une tache effacée;
Ce serait seulement, à ces conditions,
Qu'on pourrait repeupler ces habitations
Dont tous nous déplorons la triste solitude,
Et qu'on créa jadis pour même turpitude !
La Redoute, absorbant ses antiques rivaux,
Acheta le Vauxhall et la maison Levoz⁴¹ ;
Elle est reine, aujourd'hui, sans rival - sans partage
Tout buveur est son bien, grossit son héritage
Hors d'elle, on ne saurait se créer nul loisir;
Elle règle pour tous la joie et le plaisir.
-Deux fois, par mois, ici, par elle on nous régale
De lampions fumeux et de feux de Bengale.
En juillet, on nous fait courir de vieux chevaux;
Puis, on donne un grand bal à la maison Levoz;
Puis, un autre au Vauxhall, puis, à la Géronstère...
Et c'est le prix du sang, qui coule, à pleine artère,
C'est l'or des suicidés qui paiera le régal!*



(Coll. Musée de la Ville d'eaux – Fonds A. Body)

³⁹ « La roulette aux eaux de Spa » et les rarissimes « Taons vengeurs » se trouvent au Fonds Body, à la Bibliothèque de Spa.

⁴⁰ Nous avons puisé l'essentiel de nos renseignements sur Tapon Fugas, dans une causerie inédite d'André Stas, que nous remercions, intitulée « Comment Tapon Fugas s'en vint à Spa et ce qu'il advint. »

⁴¹ « Le Salon Levoz », troisième maison de jeux ouverte en 1785, démolie en 1902, à l'origine de « La querelle des jeux de Spa ».

Joseph Proudhon, le célèbre socialiste français, avait déjà tâté de la prison, de 1849 à 1852, pour s'être opposé à Louis Napoléon Bonaparte. Ayant été à nouveau condamné à trois ans de prison par la justice impériale en 1858, suite à la publication de « De la justice dans la révolution et dans l'Eglise », il préféra s'exiler à Bruxelles, où le Spadois Félix Delhasse lui apporta son aide, comme il l'avait fait pour Hugo six ans plus tôt.

Ils deviendront intimes, au point que Delhasse sera un de ses exécuteurs testamentaires. Toujours grâce à Delhasse, il séjournera à Spa l'année suivante, d'où il enverra le 11 septembre 1859 une courte lettre à son épouse.

Lui non plus, évidemment, n'apprécie guère la « Redoute », le jeu et la vie à Spa.

Spa, 11 septembre 1859.

Chère femme,

Je suis arrivé, comme disent les bonnes gens, à bon port. - M. Delhasse, qui m'attendait au débarcadère, m'a installé de suite dans une petite chambre qu'il avait retenue pour moi. Voici mon adresse :

*Monsieur Proudhon, au duc d'Yorck
rue Neuve, 470, à Spa.*

Si vous avez des lettres vous pouvez me les envoyer, elles m'amuseront toujours. - Catherine écrira, et me dira ce qui s'est passé à Ixelles.

Voici à peu près quelle sera ma vie:

Le matin je déjeune comme à la maison, avec du lait et du pain. A midi et le soir, à moins d'excursion à la campagne, je mange avec la famille Delhasse. Le soir on fait un tour à ce qui s'appelle la Redoute. On lit les journaux, on joue, et l'on danse. Je ne danse ni ne joue, et je n'ai guère envie de lire : Cette Redoute me déplaît. Tout ce monde équivoque, ce luxe, cet étalage d'or me scandalise. Hier soir, j'ai vu un loueur jouer ce 50 louis d'un coup, et les perdre : c'est fait en un quart de minute. Un autre, dans sa soirée, a gagné 9 000 fr. Ces heureux servent d'amorce : ils n'empêchent pas que l'établissement n'ait déjà, depuis quatre mois et demi, un million et cent mille de gain. J'ai vu une jolie lorette, venue à Spa pour les affaires de sa profession, défiler sur le tapis une trentaine de pièces de 5 fr. ; puis se retirer la figure en feu, et se donnant à force de l'éventail. Pauvre fille !...

Outre cette lettre envoyée à son épouse, Joseph Proudhon aura encore l'occasion d'exprimer le mal qu'il pensait de Spa dans un curieux ouvrage posthume publié à Paris, chez Lacroix, en 1875, intitulé, « La pornocratie ou les femmes dans les temps modernes »



*Portrait de Proudhon peint par son ami et disciple Gustave Courbet en 1853.
Ce dernier vint également à Spa en 1849.*

Cet ouvrage, resté à l'état d'ébauche, devait être une réponse à deux féministes, qui n'avaient guère apprécié ce qu'il avait écrit sur la femme dans « De la justice [...] », notamment que *l'homme est à la femme, dans la proportion de trois à deux.*

Il en remet une couche dans la « Pornocratie » ; au hasard : *il y a, dans la femme la plus charmante et la plus vertueuse, de la sournoiserie, c'est-à-dire de la bête féroce, puis la femme est un joli animal, mais c'est un animal. Elle est avide de baisers, comme la chèvre de sel.*

C'est à propos de la prostitution que Proudhon nous ramène à Spa : *Elle tend, dit B***, [qui séjourne dans la ville] à devenir universelle. On ne peut plus se fier à aucune femme, à aucune fille. Celles à qui la fortune accorde tout en abondance, et que le besoin ne pousse pas à une galanterie mercenaire, s'y jettent par désœuvrement, curiosité du vice, inflammation des sens et recherche de la volupté. On parle, à Spa, de sorties nocturnes de jeunes filles pendant la nuit. Là, les maisons ne ferment qu'au loquet. Tandis que les papas et mamans dorment dans leur chambre, fatigués de la roulette, la jeune fille se*

relève, sort à pas de loup, et trouve son amant d'un jour, qui la promène au clair de la lune, sur les montagnes.

Après ceci, qui prête un peu à sourire, Proudhon continue, mettant l'accent sur une des causes réelles de la prostitution, la misère.

*B*** me raconte qu'on vient lui offrir chez lui [à Spa] des jeunes filles par listes, de 14 à 18 ans. Voulez-vous brune ou blonde, grande ou petite, mince ou forte ? Il y a à choisir [...]*

L'ouvrière ne peut plus vivre de son travail, c'est prouvé. A moi la prostitution. La femme vit de privation, le mari perd courage, on fait des dettes, pour soutenir un semblant d'élégance. A nous la prostitution !disent- ils [...]

C'est le métier de la Lorette [= courtisane] qui, aujourd'hui remplit l'Europe.

Les célébrités du genre, dont on a vu une cinquantaine à Spa cet été (1859), ne sont nullement, comme on pourrait le croire, les plus remarquables par la jeunesse et la beauté. Ce sont toutes femmes de 25 à 30 ans, ayant passé la fleur de la jeunesse, le corps déjà flétri mais devenues expertes et raffinées en débauche et illustrées par les aventures les plus scandaleuses, les hommes qu'elles ont ruinés, le jeu qu'elles jouent etc...

L'archétype en est évidemment Marie Duplessis, la célèbre « Dame aux Camélias » d'Alexandre Dumas fils, qui fit plusieurs séjours à Spa, le plus long à l'été 1846, à quelques mois de sa mort, phtisique, à 23 ans⁴².



*L'avenue du Marteau (actuellement Reine Astrid) telle que l'a parcourue Camille Lemmonier.
Lithographie de Weber*

⁴² Sur la Dame aux Camélias à Spa, voir l'étude fouillée de Guy Peters, « Souvenirs spadois de Maris Duplessis » in *Histoire et Archéologie Spadoises* : mars 1998, mars et juin 1999, juin 2000.

Camille Lemmonier a dû venir à Spa au début des années 1880, après la première suppression des jeux de 1873. Albin Body ne le cite cependant pas et nous n'avons pas trouvé trace de son passage à Spa.

Le texte qu'il a écrit pour « Le Tour du Monde, nouveau journal des voyages, publié sous la direction de M. Edouard Charton » chez Hachette en 1885⁴³ montre une bonne connaissance des mœurs et de la vie à cette époque dans la ville d'eaux.

On y trouve, à côté d'éloges certains, une critique souriante de l'esprit mercantile des Spadois ; Camille Lemmonier semble également ne pas trop apprécier les ouvrages en bois de Spa.

Venu de Pepinster à pied, comme le faisait parfois Léopold II, il arrive dans la ville.



*Le Parc de Sept heures à la fin du XIX^{ème} siècle
Lithographie de Weber*

⁴³ Nous avons trouvé la référence à Lemmonier dans le « Guide littéraire de Spa » de Guy Delhasse, le texte et la référence complète sur le site « Spa en toutes lettres » de Guy Peeters, plusieurs fois cité ici- même.

Bientôt une allée de grands arbres, une nef gothique bâtie avec des feuillages entrelace ses arceaux, frangée par les écumes d'un ruisseau encombré d'éboulements ; c'est le vestibule d'entrée au bout duquel tout à coup la ville apparaît, fraîche, lustrée, passée au vernis qui allume et fait reluire sa trop vantée tableterie. A chaque ouverture de saison, Spa a l'air de sortir d'une de ces petites boîtes que le commerce a répandues partout, claires comme des miroirs où se refléterait une nature pompadourée et qui lui ont fait un renom d'art à travers toute l'Europe. Les maisons, peintes à neuf, derrière leurs rideaux blancs, semblent cligner de l'oeil au passant ; il y a une invitation dans les seuils entrebaïllés des chambres ; et sur le pas des portes, les habitants eux-mêmes, rhabillés de frais après le grand somme de l'hiver, ont l'air de dégeler au soleil de petits sourires automatiques

Spa, l'été, devient une grande auberge ; tout y est à louer, jusqu'aux moindres recoins ; le tablier du garçon servant ondule à travers les horizons comme une oriflamme. Mais on n'a pas encore taxé l'air, le ravin, la montagne ; la promenade Meyerbeer, la promenade des Anglais, celle des Artistes appartiennent toujours au premier rêveur venu [...]

Cependant, depuis l'abolition des jeux, la haute vie mondaine, éternel regret du Spadois qui ne sait pas oublier les folies des grands seigneurs du bon temps, a fait place à un train mesuré, tranquille, un peu monotone. Les belles pécheresses qui à pleines mains gaspillaient les billets de mille envolés de la roulette, n'emplissent plus les rues du tapage de leurs toilettes et de leurs caprices. On ne voit plus passer, dans un tourbillon de crinières, les fringants équipages à la Daumont et les caracolants four-in-hand des rois du turf et de la gentry. Le Pactole, alimenté aux urnes mystérieuses de la chance, a cessé d'épandre par les boutiques et les magasins ses flots d'or jaune, de blanc métal et de bank-notes. Ainsi se lamente le choeur des insatiables citadins en tâtant leurs escarcelles. Et cependant Spa est toujours la grande volière ouverte à tous les vents [...]

Nous devons encore à André Stasse, déjà cité à propos de Tapon Fougas, ce poème de 19 tercets utilisant la même rime pour chaque tercet. L'œuvre d'un curieux personnage, Gabriel Montoya, né en 1868, mort en 1914, chansonnier et ... médecin, familier, à leur grande époque, des cabarets du Quartier Latin et de Montmartre : Le Chat Noir, Les Quat'z'arts, Les Noctambules et bien d'autres. Outre les textes qu'il chantait dans ces cabarets, celui-ci publia également des recueils de poésie.

C'est dans « Le Bouquet poétique des Médecins, Chirurgiens, Dentistes et Apothicaires », poèmes recueillis et annotés par Pascal Pia, publié à Paris en 1933, que se trouvent, après une notice biographique, quelques poèmes de Montoya, dont « Gazette rimée - Spa » daté de 1897, un peu dans l'esprit de certains poèmes d'Apollinaire.

Gazette rimée.

Spa.

Au peintre Bomblet.

*De Kiel au Monomotapa,
Jamais ville ne me crista,
Comme cette ville de Spa;*

*D'aucuns l'affirment, des badauds,
C'est une bonne ville d'eaux;
Vrai, les villes d'eaux ont bon dos :
Ville d'eaux, c'est probablement
Quelque euphémisme d'Allemand,
Car il y pleut abondamment.*

*Et dans ces parages rupins,
Si vous n'avez pas des pépins
Multipliés comme des pains,*

*Croyez-moi, vous mourrez avec
Une gouttière dans le bec
Et n'ayant pas un poil de sec.*

*Pour le soleil, on vous le sert
Parfois le dimanche, au dessert,
En décor de café-concert,*

*Avec des rayons aveulés,
Sans chaleur aucune et pâlis,
Un vrai soleil pour ciels de lits*

*N'importe, à mon corps défendant,
Je dois avouer cependant
Qu'on a ce plaisir transcendant*

*De rencontrer au creux d'un val,
Malgré ce temps de carnaval,
Madame la Reine à cheval,*

*Laquelle a mis tout son amour
A proclamer que ce séjour
Est le plus beau qui soit autour*

*De ce bon royaume flamand,
Que Guillaume deux l'Allemand
Guigne d'un oeil plutôt gourmand.*

*Parlons un peu du Casino
Où le jeu bourgeois du tonneau
Comme d'ailleurs le domino*

*Cèdent le pas honteusement
Au bac, subtil amusement
Qui sévit exclusivement.*

*Une chose m'y répugna;
Le gros monsieur qui me gagna
Fut certain banquier auvergnat,*

*Lequel, en dépit du gogo
Dont il exploitait le magot,
Pontait à tire-larigot*

*Et derrière ses lorngons verts,
Riait, avec ses yeux pervers,
Des justes lois de l'Univers.*

*La vie est pénible à ce prix ;
Je ne fis donc qu'un saut et pris
Mon billet direct pour Paris ;*

*Car d'avoir toute une saison
Le ciel de Spa pour horizon,
Dieu m'en garde; à moi la prison*

*Avec son obscure clarté,
Si favorable à l'aparté,
Pour jouer seul à l'écarté.*

Nous terminerons cette évocation critique de Spa par ce court texte de Jean de Hors Château dans son nostalgique « Autre Temps ».

*A cette époque, on disait que
C'était Dieu qui avait créé Spa.
Chaque jour de la semaine,
il y avait ajouté un charme de plus.
Le dernier jour, il se serait dit :
Tout cela est vraiment trop parfait.
Il aurait créé le Spadois, à ce que rapportaient
les mauvaises langues.*

Jean Toussaint

*
* *

Du fond de nos réserves

L'écho de notre bulletin s'est propagé jusqu'au cœur du massif ardennais puisque c'est finalement du Fourneau Saint-Michel qu'est venue la réponse concernant l'énigmatique « chaudron » qui vous était présenté dans notre précédente revue (p. 37).



Damien Watteyne, directeur des Musées du Fourneau Saint-Michel, connaît bien ce type d'objets puisque cette institution en possède dans ses collections.

Il s'agit d'un bassin de lavement, à usage vétérinaire, utilisé principalement pour les chevaux. Cet objet trouvera donc sa place au musée spadois du Cheval.

Animation Marmaille & Co

Le mercredi 16 mai après-midi, c'était la fête au musée !

Toujours dans la cadre de l'action Marmaille & Co et à l'occasion de la Journée internationale des familles, nous avons offert l'accès aux musées ainsi que notre nouveau jeu coloré *C'est quoi les jolités ?*



Une seule chose était demandée.....donner le mot de passe *Marmaille* à l'accueil, ce qui fut fait, bien entendu !!

Une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents étaient présents pour cette animation.

Tout un groupe d'enfants de Récréa'Spa, (accueil extrascolaire) participait aussi à cette après-midi récréative, preuve s'il en est encore besoin, que l'on s'amuse aux Musées de la Ville d'eaux !



Au musée,
on rit,
on apprend,
on s'amuse !